



SAINT-MARTIN-DE-CRAU
P R O V E N Ç E

Envoyé en préfecture le 08/11/2023
Reçu en préfecture le 08/11/2023
Publié le 09/11/2023
ID : 013-211300975-20231106-DELIB97_23-DE



DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de SAINT-MARTIN-DE-CRAU

Séance du 06 NOVEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le six novembre à 18H00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de
M. LAUFRAY Christophe – Maire de la commune

Présents : Mmes et MM. LAUFRAY Christophe – AMSELEM Martine – BERTON Christian – ORIOL Anne-Claire – JACQUOT Rémy - CHAPUT Ghislaine – NIGUES Davy – RUEDA Nadine – MISTRAL Hervé – TEIXIER Tania – VASSEUR Daniel – BARTHELEMY Marie-Amélie – MANELLI André - VINCENTELLI Geneviève - FARENQ Jeanine – VALLAURI Geneviève – GUIGUE Annie – GINOUVES Isabelle - MEGALIZZI Raphaël – PERRET Christophe – THOMSEN Guillaume – GUIBERT-ESTIENNE Marion – SALVAT Rachel – FALCHERO Guillaume – BOUALEM Sofiane – VARELA Nicolas - ISNARD Robert - BOUYA Corine – DEMARQUE Mickaël – DELLANEGRA Séverine – CHIOUSSE Céline – BESANÇON Julien

Absent(s) excusé(s) avec pouvoir : M. MORRA Geoffroy

Absent(s) excusé(s) : /

Le secrétariat a été assuré par : Mme AMSELEM

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal :	33
Nombre de Membres en exercice :	33
Nombre de suffrages exprimés :	33
Vote pour :	26
Vote contre :	/
Abstention :	07

N° 97/23 - Création de commissions municipales et extra-municipales – Nomination des Elus – Délibération modificative

Rapporteur : M. LE MAIRE

- Vu la délibération n° 75/23 du conseil municipal en date du 05 septembre 2023 relative à la création de commissions municipales et extra-municipales et à la nomination des Elus,

- Considérant la démission de M. Henri NIEDEROEST de municipal, effective depuis le 11/09/2023,
- Considérant qu'il convient de procéder au remplacement de M. Henri NIEDEROEST au sein de la commission municipale pour les affaires scolaires,
- Considérant que Mme Jeanine FARENQ a fait part de son souhait de ne plus faire partie de ladite commission,

Il est proposé à l'assemblée :

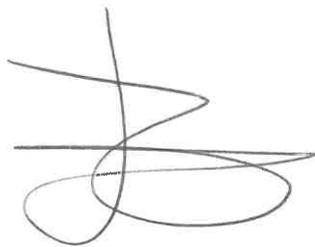
- de nommer M. Nicolas VARELA, conseiller municipal, en qualité de référent de la commission municipale pour les affaires scolaires, en remplacement de M. Henri NIEDEROEST,
- de nommer Mme Anne-Claire ORIOL, adjointe au maire, en qualité de membre de la commission municipale pour les affaires scolaires, en remplacement de Mme Jeanine FARENQ.

Où le rapporteur en son exposé, et après avoir pris acte de l'abstention des 07 élus du groupe « Saint-Martin avant tout », la délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés. Le conseil municipal en adopte les conclusions et les convertit en délibération.

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les jours, mois et an que dessus, et ont signé au Registre la Présidente et le Secrétaire de séance.

Fait à SAINT MARTIN DE CRAU, le 06 novembre 2023.

Christophe LAUFRAY
Le Maire
Le Président de séance



Martine AMSELEM
1^{ère} Adjointe au Maire
La secrétaire de séance

